

N°1014

du 18
AVRIL
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P6

Au tir de combat et de l'artillerie en campagne

Les Forces armées togolaises instruites par les éléments français du Sénégal

P3

Amélioration du climat des affaires au Togo

L'approche du gouvernement

** Mise en place d'un nouveau cadre de concertation entre l'Etat et le secteur privé*



Selom Komi Klassou, Premier ministre, Président du Comité de concertation Public-Privé

P2

Conférence-débat

Enjeux des villes durables au Togo: retour sur la conférence de Quito

P5

Cyclisme/Tour du Togo 2017

Laurent Bezault: "Le tour du Togo mérite d'être inscrit au calendrier continental"

P3

Pour avoir pris en compte le remboursement des bons du trésor, à fin 2016

Le niveau du service de la dette réglé augmente de 109,02%

P4

A la recherche d'un expert en banque de données routières

Le KfW et l'AFD vont réhabiliter 911 km de pistes de coton et de cacao au Togo

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Étonnant : les poumons produisent des cellules sanguines

La moelle osseuse ne serait pas la seule à produire les plaquettes sanguines : d'après une étude chez la souris, c'est au niveau des poumons que se ferait la majeure partie de la production ! Les poumons fourniraient même la moelle osseuse en cellules souches... Une découverte surprenante aux conséquences multiples.

Les poumons servent à respirer. Mais pas seulement. D'après un article paru dans Nature, leur rôle dans la production de cellules sanguines serait sous-estimé. Dans le sang se trouvent trois grandes familles : les globules rouges, les globules blancs (dont les lymphocytes) et les plaquettes, qui servent à la coagulation du sang. Ces cellules ont pour origine des cellules souches hématopoïétiques de la moelle osseuse.

Grâce à une technique de vidéo-microscopie, des chercheurs de l'université de San Francisco ont visualisé des cellules dans des vaisseaux sanguins du poumon d'une souris vivante. Ils ont utilisé une souche de souris modifiée dans laquelle les plaquettes émettent une fluorescence verte. Ils ont ainsi remarqué une importante population de mégacaryocytes dans les vaisseaux des poumons. Ce n'était pas la première fois que ces cellules productrices de plaquettes étaient observées dans le poumon, mais jusqu'à présent on considérait que la production de plaquettes se faisait surtout dans la moelle osseuse.

Le poumon, un réservoir inattendu de cellules souches hématopoïétiques

Voyant cette population importante de mégacaryocytes dans les poumons, les chercheurs ont voulu en savoir plus sur le rôle encore méconnu du poumon dans la fabrication du sang. Ils se sont aperçu que les mégacaryocytes produisaient plus de 10 millions de plaquettes par heure dans les vaisseaux des poumons : plus de la moitié des plaquettes de la souris seraient produites au niveau des poumons et non dans la moelle osseuse.

Pour comprendre les mouvements de cellules souches entre la moelle osseuse et les poumons, les chercheurs ont réalisé des expériences.

Tout d'abord, ils ont greffé des poumons d'une souris normale à une souris receveuse dont les mégacaryocytes avaient été rendus fluorescents : ceux-ci se sont dirigés vers les vaisseaux des poumons, ce qui suggère que les mégacaryocytes présents dans les poumons proviennent de la moelle osseuse.

Le saviez-vous ?

Les plaquettes ne sont pas des cellules proprement dites mais des fragments de cellules mesurant 2 à 4 µm de diamètre. Elles n'ont pas de noyau et proviennent de la fragmentation du cytoplasme des mégacaryocytes.

Dans une autre expérience, les chercheurs ont greffé des poumons avec des cellules fluorescentes à des souris à qui il manquait des cellules souches dans la moelle osseuse. Les cellules fluorescentes venant des poumons ont alors voyagé jusque dans la moelle osseuse pour y produire des plaquettes, mais aussi d'autres cellules sanguines : des neutrophiles et des lymphocytes B et T. Les cellules peuvent donc migrer du poumon vers la moelle osseuse et reconstituer la population de cellules souches hématopoïétiques manquante.

Pour Mark Looney, professeur de médecine, un des auteurs de cette étude qui s'exprime dans un communiqué, " ce que nous avons observé ici chez la souris suggère fortement que le poumon peut aussi jouer un rôle clé dans la formation du sang chez les humains ". Ces résultats pourraient aider à comprendre des maladies dans lesquelles les patients souffrent d'un manque de plaquettes (thrombopénie), et risquent des hémorragies graves

Autosaver, la sauvegarde automatique

Fini le travail perdu à cause d'un bug, Autosaver sauvegarde votre travail en cours à votre place.

Combien de fois cela vous est-il déjà arrivé ? Vous travaillez sur un document, quand tout d'un coup votre logiciel plante ou votre ordinateur décide de redémarrer tout seul. Nous avons tous connu ce sentiment de frustration de voir notre travail perdu parce qu'on avait bêtement oublié de sauvegarder. Heureusement, la solution pour Windows existe et elle s'appelle Autosaver.

Ce logiciel d'un poids ridicule - 21 ko seulement ! - tourne en tâche de fond et active la fonction CTRL-S des logiciels actifs à votre place à l'intervalle que vous choisissez. Vous pouvez paramétrer Autosaver pour qu'il fonctionne avec tous les logiciels sauf ceux que vous lui indiquez, ou à l'inverse faire en sorte qu'il ne fonctionne que pour certains logiciels. Le seul point négatif, c'est que vous êtes obligé d'indiquer manuellement quels sont les programmes à autoriser ou exclure.

Hormis ce petit détail, Autosaver est clairement d'une utilité majeure pour tous ceux qui travaillent sur ordinateur. Gratuit, efficace, léger, c'est presque une obligation de l'avoir ! Autosaver est compatible avec Windows 10, 8, 7 et XP

Cinéma

Début du Fescilom ce 19 avril à Lomé

Le Festival de cinéma du film court de Lomé se tiendra pendant quatre jours du 19 au 22 avril à Lomé, regroupant des professionnels et des amateurs du cinéma pour parler du septième art et sa contribution à l'écologie dans un monde troublé par les défis climatiques. Enjeu contemporain.

Les festivaliers échangeront autour du thème " Contribution du Cinéma Vert pour le Développement Durable ". Le Festival de Cinéma de Lomé (FESCILOM) se voudrait un cadre de discussion pour les acteurs des métiers du Cinéma et des professionnels de l'environnement et un fertilisant pour



l'éclosion du Cinéma Vert au Togo, en Afrique et dans le monde entier.

S'inscrivant dans cette dynamique et en marge de 4ème édition de ce festival, le 1er Forum des Jeunes Cinéastes Francophones Engagés pour l'Environnement est initié pour créer un cadre de découverte

et d'échanges entre le public et les jeunes spécialistes du cinéma, de l'environnement et du développement durable.

Ce rendez-vous de cinéma et du court-métrage est un vecteur de développement, et le Togo ne veut pas rester en marge de cette évolution.

La problématique environnementale reste le sujet qui mobilise le plus ou au mieux qui a réussi à créer l'unanimité dans le monde entier aujourd'hui. Le cri d'alarme reste élevé et appelle à des actions concertées et urgentes afin de baliser la voie à une planète sûre surtout pour les générations à venir.

Des films du Burkina, France, Cameroun et Togo seront en projection à l'Institut Français de Lomé et à Agoé.

Littérature

Stephen King : sombre tour de plagiat ?

L'écrivain le plus populaire des Etats-Unis est une nouvelle fois accusé de plagiat. Les auteurs de la bande dessinée The Rook, qui aurait largement inspiré le cycle de La Tour sombre, lui réclament 500 millions de dollars.

The Rook, bande dessinée publiée entre 1977 et 1983, raconte le parcours de Restin Dane, un héros quasiment immortel capable de transcender l'espace-temps et de combattre des créatures monstrueuses. Ses auteurs accusent Stephen King d'avoir plagié leur personnage pour le compte de sa propre saga.

Publiés entre 1991 et 2012, les huit romans du cycle de La Tour sombre mettent en scène, sur une période de quarante ans, le pistolero Roland Deschain partant à la conquête de la Tour sombre, un territoire au carrefour des mondes possibles, afin de sauver le sien. Entre fantastique, horreur et western, Roland aurait les mêmes qualités et vivrait des expériences semblables à celles de Restin, le héros de The Rook - dont la tenue de cow-boy et



l'univers fantastique dans lequel ils évoluent.

La nouvelle, tardive, surgit alors que l'adaptation cinématographique de la saga de King est prévue cet été (le 16 août 2017, avec Idris Elba et Matthew McConaughey, réalisée par Nikolaj Arcel) et qu'une série télévisée (un prequel), qui serait diffusée en 2018, est en cours de production.

Cette accusation n'est pas la première que connaît Stephen King. Ron Marquardt avait porté plainte contre lui en 2010 pour la plagiat de son roman Keller's Den dans Duma Key. Dôme, paru en 2009, avait lui fait l'objet d'accusations de plagiat - des Simpsons, dont la trame principale du film sorti en 2007 était similaire à l'intrigue de King -, sans suite.

Cinéma/Afrique

Jean-Christophe Monnier met en accès libre ses films, pour les internautes

Se présentant comme un «réalisateur passionné par la richesse du continent africain», Jean-Christophe Monnier s'est adressé à notre rédaction. Quand cet artiste voyageur, diplômé des Beaux-Arts, pose l'appareil photo, c'est pour prendre crayons, peintures et colle. Certains de ses reportages et carnets de voyage sont publiés dans la presse magazine et font l'objet d'expositions.

«Je souhaiterais que mon travail soit vu par le plus grand nombre», dit-il. Parmi ses productions, deux

films documentaires de 26 minutes chacun sont disponibles via notre site. Il y a «Les enfants de la kora» (2016) qui fait découvrir l'école de kora créée par Ablaye Cissoko à Saint Louis du Sénégal. Le film «Un lac à aimer» (2015) est une balade au fil de l'eau qui nous mène jusqu'à l'Océan, nous fait rencontrer des hommes et des femmes aux regards sensibles et à la volonté de fer au Bénin.

Jean-Christophe Monnier est à la recherche de diffuseurs.

Conférence-Débat

Enjeux des villes durables au Togo: retour sur la conférence de Quito

Dans un contexte où la population togolaise double tous les 25 ans et d'une urbanisation galopante, la problématique des villes durables au Togo relève de nombreux enjeux, tant économiques, que sociaux et environnementaux.

En 2016, une conférence des Nations-Unies organisée à Quito (Equateur) a permis de réaliser un

état des lieux mondial et d'adopter une déclaration en faveur des villes durables.

Ce 25 avril, à l'Insitut Français

de Togo, cette conférence-débat, co-organisée par le Service de Coopération et d'Action Culturelle aura donc pour objectif de capitaliser le retour des membres de la délégation togolaise ayant participé à Quito et d'échanger autour de ces enjeux.

La conférence sera animée par des experts des villes durables is-



La ville de Lomé vue de la place de l'Indépendance

état des lieux mondial et d'adopter une déclaration en faveur des villes durables.

Ce 25 avril, à l'Insitut Français

sus de la société civile, du monde universitaire et des acteurs institutionnels.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Pour avoir pris en compte le remboursement des bons du trésor, à fin 2016

Le niveau du service de la dette réglé augmente de 109,02%

* Le taux de recouvrement fiscal de 2016 reste en-deçà de celui de 2015.

* 366 départs à la retraite en octobre 2016.

Late Pater

C'est l'un des constats notés dans la situation chiffrée de l'exécution du budget général, exercice 2016, résumée par les services du ministère de l'Economie et des finances. L'autre constat est que, d'une façon globale, le gouvernement a alloué plus de ressources à l'axe 3 de la SCAPE pour le personnel et le transfert (109,54 milliards et 41,88 milliards de francs Cfa), à l'axe 4 pour le matériel (55,99 milliards) et à l'axe 2 pour les investissements (193,29 milliards). Par ces dotations stratégiques, il entend ainsi augmenter la couverture et la qualité de l'enseignement de base, renforcer l'enseignement technique et professionnel, améliorer la formation de l'enseignement supérieur, disposer des services de soins de qualité accessibles à toute la population et protéger les citoyens contre les vulnérabilités et les risques sociaux, mettre en œuvre les réformes économiques et institutionnelles et surtout développer les infrastructures, vecteurs de croissance. Pour l'exécution, au titre des dépenses de personnel et de matériel, les axes 3 et 4 occupent respectivement des forts taux de réalisation de 104,41% et de 94,16%. S'agissant de l'exécution des dépenses de transfert dont le taux est de 93,97%, le taux de réalisation le plus élevé est constaté au niveau de l'axe 3 (100,72%). Concernant les dépenses d'investissement, on remarque un très faible taux d'exécution au niveau des axes 3 et 5. En revanche, sur un total de 181,26 milliards, soit un taux d'exécution de 48,26%, l'axe 2 a enregistré un taux de réalisation significatif de 105,20%.

Au 31 décembre 2016, le taux d'exécution des recettes budgétaires est de 94,46%, soit un montant de recettes recouvrées de 1087,29 milliards de francs Cfa contre des prévisions annuelles de 1151,02 milliards. Les recettes fiscales sont les recettes provenant des impôts et taxes : il s'agit des recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat ne comportant aucune contrepartie directe. Autrement dit, c'est tout prélèvement obligatoire qui ne constitue ni une redevance pour service rendu, ni une taxe parafiscale, ni une cotisation sociale. A fin décembre 2016, pour une prévision annuelle de recettes fiscales de 575,00 milliards de francs Cfa, 568,49 milliards ont été recouvrés, soit un taux de 98,87%. A la même période en 2015, on note une hausse de 10,11%, soit 52,21 milliards en valeur absolue. Toutefois, le taux de recouvrement de 2016 reste en-deçà de celui de 2015 qui était de 107,46%. Parmi les recet-

tes recouvrées, certaines ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs ; ces dernières sont qualifiées de recettes non liquides. Constitué essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, les recettes fiscales sont collectées par le commissariat des impôts et le commissariat des douanes et des droits indirects de l'OTR. Pour une prévision annuelle de 289,97 milliards de francs Cfa, les réalisations au 31 décembre 2016 s'élèvent à 298,82 milliards de francs Cfa, soit un taux de réalisation de 103,05%. Les taxes prévues pour 284,11 milliards de francs Cfa ont été recouvrées à hauteur de 269,42 milliards, ressortant ainsi un taux de recouvrement de 94,83%. Et pour une prévision annuelle de 0,92 milliard des produits des amendes, les réali-



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

sations au 31 décembre 2016 s'élèvent à 0,26 milliard, soit un taux de 28,26%.

Les recettes non fiscales sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont pas liées ni à un impôt, ni à une taxe. Ce sont des recettes qui comportent toujours une contrepartie directe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, les revenus divers et les dividendes. Pour une prévision annuelle de 51,20 milliards, les recettes non fiscales recouvrées à fin décembre 2016 se chiffrent à 45,30 milliards, soit un taux de réalisation de 88,47%. Le montant total des recettes non fiscales recouvrées au quatrième trimestre 2016 s'élève à 14,05 milliards de francs Cfa au trimestre précédent. On note une progression de 1,84 milliard, soit 15,07%, due essentiellement aux recouvrements des loyers pour 1,44 milliard de francs Cfa, des recettes des régions pour 1,66 milliard de francs Cfa et des versements du groupe Antaser Afrique pour 1,05 milliard.

Les recouvrements des recettes domaniales se sont établis à 6,77 milliards contre une prévision

annuelle de 6,30 milliards, soit un taux de 107,46%, tandis que, prévu pour un montant de 5,58 milliards, les recouvrements des recettes de services (droits et frais administratifs) au 31 décembre 2016 s'élèvent à 5,29 milliards, soit un taux de 94,80% des prévisions.

Les recouvrements des produits financiers s'élèvent à 17,56 milliards de francs Cfa, soit un taux de recouvrement de 64,44%, pour une prévision annuelle de 27,25 milliards. Les autres recettes non fiscales, prévues pour 12,07 milliards, ont été recouvrées au 4ème trimestre pour un montant de 4,39 milliards contre 5,24 milliards de francs Cfa au 3ème trimestre, soit une régression de 16,19%. Cette baisse est essentiellement due à une faible réalisation des produits du prélèvement pour apurement

de la dette du secteur pétrolier (PADSP) en passant de 4,37 milliards au 3ème trimestre à 3,24 milliards au 4ème trimestre, soit une régression de 1,13 milliards de francs Cfa (25,86%). Le cumul des réalisations des quatre trimestres s'élève à 15,69 milliards de francs Cfa, soit un taux de réalisation de 129,90% de leurs prévisions annuelles.

Les recettes extraordinaires sont des ressources qui servent à financer le déficit budgétaire : emprunts, dons et produits de cession du patrimoine financier et non financier. Leur taux de recouvrement est de 90,22%, soit 473,50 milliards de francs Cfa pour une prévision de 524,82 milliards. Dans les composantes de ces recettes, on remarque un faible taux de réalisation des appuis budgétaires de 34,68%.

L'exécution des dépenses est encadrée, dès leur engagement, par les fiches d'autorisation de dépenses. Pour une prévision de 1151,02 milliards de francs Cfa, le niveau des engagements et des ordonnancements est d'un montant identique de 991,34 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exé-

cution de 86,13%. Les dépenses mandatées sont réglées à hauteur de 935,83 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 81,30%. Le service de la dette comprend les intérêts, les commissions et les

amortissements versés aux créanciers pour le paiement des emprunts de l'Etat. Pour une prévision de 52,91 milliards, on a enregistré un paiement des intérêts et commissions dus par l'Etat à

hauteur de 53,54 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 101,19%. Prévu pour un montant de 260,98 milliards, les amortissements remboursés à fin

suite à la page 4

Amélioration du climat des affaires au Togo

L'approche du gouvernement

* Mise en place d'un nouveau cadre de concertation entre l'Etat et le secteur privé

Ils sont de la présidence de la République, du gouvernement, de la Chambre du commerce et d'industrie du Togo, du Conseil national du patronat, de l'Association des grandes entreprises, de l'Association des femmes chefs d'entreprise, de la Chambre d'agriculture, du Conseil permanent des chambres régionales des métiers, de l'Association professionnelle des banques, de l'Agence nationale de promotion des investissements et de la Zone franche, de l'Agence togolaise des grands projets, et de la Délégation à l'organisation du secteur informel. Ils sont chargés, entre autres, d'organiser la concertation entre l'Etat et le secteur privé en vue de renforcer la confiance mutuelle entre les deux parties ; de mener des réflexions sur toutes les questions intéressant le développement du secteur privé ; d'analyser et de proposer les mesures administratives relatives aux activités d'investissement, de production et de commerce de biens et services en vue de leur optimisation ; de proposer toutes mesures permettant d'améliorer l'environnement des affaires ; d'examiner et de proposer au gouvernement des indicateurs du climat des affaires ; d'établir, périodiquement, un ou plusieurs indicateur(s) sur le niveau de satisfaction du secteur privé dans ses rapports avec les administrations publiques...

Ils, c'est ce que le gouvernement a appelé le Comité de concertation entre l'Etat et le secteur privé. Il réunit un large panel de représentants des secteurs public et privé ; ce qui « est une source de propositions et de résolution des contraintes, ce aux fins de renforcer davantage le climat des affaires au Togo, et donc contribuer à encourager les acteurs économiques privés à plus investir, créant ainsi des richesses supplémentaires et des emplois pour le bien-être de la population togolaise », a estimé le Premier ministre Selom Komi Klassou, en présentant, le 31 mars dernier, le projet de décret adopté portant création, attribution, et organisation et fonctionnement de ce comité.

Le Comité de concertation est créé sous l'autorité du Premier



Selom Komi Klassou, Président du Comité de concertation Public-Privé

ministre ; il est composé d'un Conseil de concertation, d'un Comité technique de concertation et d'un Secrétariat exécutif. Le Conseil de concertation est l'organe de concertation entre l'Etat et le secteur privé. A ce titre, il est chargé : de veiller à la mise en œuvre des orientations du président de la République en matière d'amélioration de l'environnement des affaires ; de veiller à l'exécution des décisions prises ; d'adopter le budget et les comptes présentés par le Comité technique de concertation ; de prendre toute décision nécessaire au fonctionnement du Comité de concertation. Le Conseil de concertation délibère sur toutes les questions à lui soumises par le Comité technique de concertation. Les délibérations adoptées par le Conseil de concertation font l'objet d'un procès-verbal lors de la réunion suivante du Conseil de concertation. Après validation, le procès-verbal fera l'objet d'un communiqué qui sera rendu public.

Encore faut-il que les acteurs économiques privés soient renforcés et accompagnés avant de les encourager à plus investir. Et c'est ici que ce secteur nourrit encore des regrets par rapport à la mauvaise gestion du Projet d'appui au développement du secteur privé (PADSP). Une « opportunité manquée » pour relever le défi du développement des capacités du secteur privé au Togo dans un cadre de partenariat approprié, constate-t-on aujourd'hui. Après

plus de 5 années de fonctionnement difficile, ce projet a été clôturé avec un taux d'exécution d'environ 33% seulement, et les ressources résiduelles ont été affectées à d'autres projets. En 2011, pour promouvoir le développement du secteur privé, des actions à mener portaient essentiellement sur l'amélioration de la performance des micro et petites entreprises pour promouvoir la création d'emplois et développer les compétences entrepreneuriales ; l'instauration d'un cadre de partenariat public privé juridique, réglementaire et institutionnel applicable à la zone franche et aux zones économiques spéciales pour promouvoir les investissements, et générer des avantages économiques pour le pays. C'est dans le but d'aider à réaliser ces résultats que la Banque mondiale a approuvé, en faveur du Togo, un don d'un montant de 13 millions de dollars US (environ 6,5 milliards de francs Cfa) pour la mise en œuvre du PADSP dont l'objectif principal est d'améliorer le climat des investissements et la performance des micro et petites entreprises au Togo. Sans oublier de développer une nouvelle zone franche. Et ce, sur une durée de 4 ans. Ce ne sont donc pas les initiatives qui ont manqué. Vivement que la nouvelle trouvaie aide à faire bouger les lignes et atténuer les récriminations récurrentes du secteur privé togolais.

A la recherche d'un expert en banque de données routières

Le KfW et l'AFD vont réhabiliter 911 km de pistes de coton et de cacao au Togo

Late Pater

Le service est confié au cabinet international INROS LACKNER, qui a annoncé le 12 avril 2017 être à la recherche – pour le compte du Togo – d'un expert en systèmes de gestion de l'entretien, expérimenté dans la création et la gestion de banques de données routières (BRD). Il s'agit de la réhabilitation des pistes cotonnières et cacao, en tout 911 km de pistes, sur financement de la banque allemande de développement KfW et de l'Agence française de développement (Afd). La durée d'intervention des travaux est de 6 mois échelonnée entre 2017 et 2022.

L'expert retenu sera responsable de la conception et de la réalisation du système de gestion de l'entretien (y compris étude de renforcement de la BDR existante) ainsi que de l'intégration de données et de la production des premiers plans et programmes à réaliser avec l'utilisation du système. Le cas échéant, intégration d'un suivi par téléphone mobile (par les DRTP). Un niveau minimum de Bac+5 est exigé, avec 10 ans au moins d'expérience professionnelle pertinente avec le domaine confirmé en banque de données routières et notamment sur les points particuliers: collecte des données, enregistrement des données, utilisation des logiciels, exploitation de la banque de données et programmation de l'entretien; l'expérience en systèmes de suivi informatisés par téléphone mobile. Une connaissance de l'allemand

serait un plus. Les dossiers sont attendus ce 18 avril 2017 au plus tard à kevin.jacob@inros-lackner.net. La date probable de démarrage des travaux serait le 1^{er} juin 2017.

Ces travaux viendront en appoint aux travaux d'aménagement de pistes rurales effectués tous les ans avant la campagne de commercialisation du coton qui démarre dès le troisième trimestre de l'année par la région cotonnière Savanes. Pour le cotonculteur, et surtout pour la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct, mixte), une mauvaise piste est synonyme de retard dans l'enlèvement du coton vers les quatre usines (Talo, Dapaong, Notsè et Kara), et donc de perte pour les deux côtés.

En fait, ces travaux annoncés par la KfW et l'Afd viennent à point nommé d'autant que la société cotonnière aspire sortir de terre 200 000 tonnes de coton-graine à l'horizon 2022. Depuis le 4 avril 2017, elle s'est lancée dans une campagne dite de «Remobilisation des producteurs pour l'accélération de l'évolution de la production cotonnière». Pour relever le défi, dans le cadre de la campagne 2017/18 qui s'annonce, le maximum de producteurs potentiels sera visité sur toute l'étendue du territoire. « Cette campagne devra permettre de convaincre 200.000 producteurs à s'engager pour cette nouvelle campagne et d'emblaver un minimum de 160.000 hectares pour un minimum de 160.000 tonnes de coton-graine », a déclaré le directeur général Nana



Adam Nanfamé, au cours d'une conférence de presse le 31 mars 2017 à Lomé.

D'ici à la mi-mai, la société cotonnière doit pouvoir se faire une idée des nouveaux producteurs dénichés – en plus des plus de 120.000 existants – aux fins de déterminer l'effectif à lancer à la conquête des 200.000 tonnes de coton-graine. Pour ce faire, la campagne sera conduite en partenariat avec les partenaires de la société, comme le ministère de l'Agriculture et de l'hydraulique, la Fédération nationale des groupements de producteurs, l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), la Coordination togolaise des organisations paysannes et producteurs agricoles (CTOP), mais aussi avec la participation des autorités locales comme les préfets, les députés, les chefs de canton et de village, etc.

L'occasion, selon les premiers responsables de la Nsct, d'engager des discussions franches avec les producteurs à travers une communication décentralisée menée auprès des paysans des zones et des groupements de pro-

ducteurs de coton à potentialités en culture de coton. Au moins 30 localités seront visitées dans chacune des cinq régions cotonnières par les équipes constituées à cet effet. On se rend sur le terrain pour faire un diagnostic au cas par

cas des blocages dans les localités. « La Nsct s'engage à être à l'écoute et au service des producteurs et à prendre toutes les mesures pour assurer aux producteurs les moyens de relever ce défi pour le bien du monde rural et du pays tout entier », assure-t-on. Aux moyens humains, l'on évoque l'association de moyens mécaniques, notamment le choix de la culture attelée et/ou de motoculteurs. Et la poursuite de la politique de récompense pour créer l'émulation.

La plus haute performance en matière de production de coton-graine dans l'histoire de la filière

togolaise est de 188.000 tonnes en 1998/99. L'évolution de la filière, ces six dernières années, a connu des fortunes diverses. Après une forte progression, les deux premières campagnes, passant de 28.000 à 46.000 tonnes de coton-graine entre 2009 et 2011. La production est passée à 79.000 tonnes, puis à 80.000 tonnes avant de connaître un léger fléchissement à 78.000 tonnes en 2013/14, selon les chiffres officiels. Pour la campagne 2014/15, il a été produit 114.000 tonnes, avant une chute à 81.000 tonnes la campagne suivante.

Pour avoir pris en compte le remboursement des bons du trésor, à fin 2016 Le niveau du service de la dette réglé augmente de 109,02%

(suite de la page 3)

décembre 2016 s'élèvent à 224,72 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 86,11%. Le niveau du service de la dette réglé à fin décembre 2016 a connu une augmentation de 109,02% par rapport à fin décembre 2015 dû à la prise en compte du remboursement des bons du trésor prévus au budget 2016.

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements. Elles comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Le taux d'exécution au niveau de l'engagement est de 98,51% des dotations finales relatives aux dépenses de personnel. Les dépenses de personnel ordonnancées au cours du 4^{ème} trimestre 2016 s'élèvent à 50,85 milliards contre 47,85 milliards de francs Cfa pour le 3^{ème} trimestre, soit une hausse de 3,00 milliards, correspondant à un taux de variation de 6,28%. Cette hausse est essentiellement due à la prise en charge des avances du premier semestre 2016, du paiement des indemnités pour heures supplémentaires et des primes de rentrée et de bibliothèque. Par rapport au 4^{ème} trimestre 2015 dont le montant ordonnancé était de 55,67 milliards, on constate une variation à la baisse de 4,82 milliards à la même période en 2016. Au 31 décembre 2016, le montant total de la masse salariale se chiffre à 182,69 milliards, contre 171,66 milliards en 2015. On constate un accroissement de 11,03 milliards par rapport au montant ordonnancé à la

même période en 2015. Le taux global de consommation des crédits de personnel est de 98,51% au 31 décembre 2016 contre 102,27% pour la même période en 2015. Le niveau de consommation actuel de crédit laisse envisager une bonne maîtrise des dépenses de personnel qui pourraient être contenues dans les prévisions. Par ailleurs, l'effectif des agents de l'Etat payés qui était de 50 217 au 30 septembre 2016 est passé à 49 851 à la fin du 4^{ème} trimestre 2016, soit un taux de régression de 0,73%. Cette situation est expliquée par les départs à la retraite du mois d'octobre 2016.

Les dépenses d'acquisition des biens et services sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au bon fonctionnement des services administratifs. Elles ont été, au 31 décembre 2016, engagées, ordonnancées et payées pour un même montant de 147,53 milliards, soit un taux de 93,35% par rapport à la prévision. Quant aux dépenses de transfert, elles correspondent aux sommes que l'Etat alloue à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques: transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et bourses. Au 31 décembre 2016, les dépenses de transferts ordonnancées s'élèvent à 112,92 milliards y compris les contributions, soit un taux de 95,67% par rapport à la prévision.

Enfin, les dépenses d'investissement sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et des ressources externes. L'ensemble des dépenses ordonnancées (financement interne) et des demandes de décaissement

visées en partie par la Direction du financement et du contrôle de l'exécution du plan (financement externe) au 31 décembre 2016 s'élève à 327,80 milliards pour une prévision de 375,61 milliards, soit un taux d'exécution de 87,27%. Le montant total des dépenses ordonnancées sur les ressources internes s'élève à 181,26 milliards pour une prévision de 194,28 milliards, soit un taux de 93,30%. Les ressources externes proviennent des emprunts et des dons. Les demandes de décaissement visées sur les ressources externes se chiffrent à 146,53 milliards contre une prévision de 181,33 milliards, soit un taux d'exécution de 80,81%. Les décaissements sur les emprunts s'élèvent à 238,20 milliards contre une prévision de 244,42 milliards, soit un taux d'exécution de 97,46%. Les décaissements sur les dons s'élèvent à 64,33 milliards contre une prévision de 97,90 milliards, soit un taux d'exécution de 65,71%.

En conclusion, l'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2016 dégage un solde excédentaire de 96,34 milliards, avec des recettes encaissées pour 1087,29 milliards de francs Cfa et des dépenses ordonnancées à hauteur de 991,34 milliards de francs Cfa, auquel s'ajoute le solde positif des Comptes spéciaux du trésor. Les taux d'exécution de la dette publique, des dépenses de personnel, de biens et services, de transfert et d'investissement s'élèvent respectivement à 70,21%, 98,51%, 93,35%, 95,67% et 87,27%. « On constate avec satisfaction qu'en fin de gestion, les taux d'exécution des cinq natures de dépenses sont largement au-dessus de la moyenne surtout celle relative aux investissements. Ceci montre que des efforts ont été faits par rapport à la consommation des crédits alloués », indique le rapport d'exécution.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre

Des prêts à 32,652 milliards et des emprunts à 39,297 milliards la dernière semaine de mars au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 21 au 27 mars 2017, des prêts à hauteur de 32,652 milliards, et des emprunts à 39,297 milliards. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 299,652 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont à une semaine pour 18,000 milliards. A cette échéance, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,99%. Les taux minimum et maximum ont été fixés respectivement à 2,50% et 6,25%.

En termes de prêts, les établissements du Burkina Faso enregistrent 124,400 milliards. Ils sont suivis par ceux du Sénégal avec

68,247 milliards, dont 22,600 milliards à un jour. Aux taux respectifs de 4,71%, 4,50% et 6,50%. La Côte d'Ivoire enregistre 57,900 milliards, le Niger 7,000 milliards et le Mali 5,100 milliards, dont 1,600 milliard à trois mois, aux taux respectifs de 5,44%, 5,25% et 5,50%. Le Bénin enregistre 4,500 milliards alors que la Guinée-Bissau n'enregistre que des emprunts.

En termes d'emprunts, le Sénégal enregistre 68,272 milliards. Il est suivi par le Bénin avec 68,000 milliards, dont 6,000 milliards à deux semaines, aux taux respectifs de 5,45%, 4,50% et 6,00%. Le Bénin est suivi par la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso avec respectivement 64,330 milliards et 30,000 milliards. Le Mali enregistre 25n500, dont 3,000 milliards à un mois. Aux taux respectifs de 5,91%, 5,00% et 6,15%. La Guinée-Bissau et le Ni-

ger enregistrent respectivement 3n400 milliards et 1,000 milliard.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UEMOA a enregistré une hausse du volume des transactions et du taux d'intérêt en février 2017. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 302,3 milliards contre 202,5 milliards en janvier 2017, soit une hausse de 49,3%. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 5,08% contre une réalisation de 5,07% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 91,5% pour s'établir à 201,4 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 5,03%, contre une réalisation de 4,95% le mois précédent.

CYCLISME/TOUR DU TOGO 2017

Laurent Bezault : "Le tour du Togo mérite d'être inscrit au calendrier continental"

Présent au Tour cycliste du Togo 2017, Laurent Bezault, le représentant de l'Union cycliste internationale (UCI) a indiqué, dimanche, que ce tour mérite d'être inscrit au calendrier continental.

Hervé A.

Une nouvelle dimension. Plus régulier depuis quelques années, des voix s'élèvent pour que le Tour cycliste du Togo devienne un événement majeur sur le continent à l'instar d'autres tours cyclistes. C'est l'avis de Laurent Bezault, le représentant de l'Union cycliste internationale (UCI), à l'issue de la 26e édition du Tour, pour qui cette inscription donnerait une nouvelle dimension à ce tour.

"Cela permettrait [au Tour cycliste du Togo] d'acquiescer une autre dimension. Il y aurait certaines choses très simples à adapter, sur les plans techniques et logistiques. Cela fait trois à quatre ans que je viens ici au tour du Togo. Il y a une nette amélioration chaque année", a révélé à APA Laurent Bezault.

"Je crois que ça serait une belle récompense pour notamment la fédération, les techniciens et aussi une certaine reconnaissance vis-à-vis des coureurs, puisque aujourd'hui, les coureurs qui terminent à une bonne place n'acquiescent pas de points ce qui devrait permettre de les classer dans la hiérarchie continentale et mondiale", a-t-il expliqué.

C'est le cycliste ivoirien Issiaka

Cissé qui a remporté la 26e édition du tour du Togo en s'imposant sur une distance totale de 577,600 km avec un temps de 14 h 31 min 11 sec et une vitesse moyenne de 39,780 km/h.

Malgré sa 11e place et sa chute sur la ligne d'arrivée lors de l'ultime étape courue en boucle sur 55 Km à Lomé, Cissé a dépassé de 12 secondes son poursuivant immédiat au classement général, le Français Pascal Bousquet.

"Je suis très content de cette victoire. Ça a été un travail d'équipe. On a dû changer de stratégie pour faire face aux deuxième et troisième au classement général qui étaient vraiment très costauds", a dit à APA Issiaka Cissé, à l'issue de la compétition.

Selon lui, le tour de Togo est en train de connaître une grande évolution. "Ca roule vite la preuve la vitesse moyenne de toutes les étapes tournait autour de 39 ou 40 km/h et c'est prometteur", a-t-il ajouté.

La dernière étape de 51 km a été dominée par le Belge Van Couter Stein en 1 h 08 min 12 sec avec une vitesse moyenne de 44,868 km/h. Il est suivi par le Hollandais MERX Peter Merx, deuxième, le Congolais Nkoro



Djany Mayélé, troisième et le Togolais Abdoul Raouf Akanga, classé quatrième.

Au classement général, Abdoul Raouf Akanga, le premier togolais, se classe 25e, loin des objectifs fixés par la Fédération Togolaise de Cyclisme. "Quand tu vois le classement, les 10 premiers sont ceux qui ont déjà quatre courses dans

les cuisses. Il ya des coureurs qui sont allés au Cameroun, au Gabon et au Maroc. On n'a pas cette chance. Au Togo c'est l'ouverture de saison avec cette course, ce n'est pas facile. Des gens qui ont accumulé trois tours dans la cuisse. Ce n'est pas de la magie", avoue le coach du Togo, Anagonou Godfroy. (Avec APA)

Classement général du tour du Togo 2017

- 1e: Cisse Issiaka (Côte - d'Ivoire) 14 h 31 min 11 sec
 - 2e: BOUSQUET Pascal (France) 14 h 31 min 23 sec
 - 3e: PIJL Van Der Niels (Pays - Bas) 14 h 33 min 40 sec
 - 4e: DIALLO Yaya (Mali) 14 h 34 min 56 sec
 - 5e: GROENENVELD Jan William (Pays - Bas) 14 h 35 min 09 sec
- Nombre de kilomètres parcourus : 577.600
Moyenne du premier : 39.780 km/h
Moyenne de l'épreuve : 39.844 km/h

COUPE DE LA CONFEDERATION

Le TP Mazembe au rendez-vous, les Ivoiriens en déroute

À l'issue des barrages retour disputés ce week-end, 15 des 16 qualifiés pour la phase de groupes de la Coupe de la CAF sont désormais connus. Si le TP Mazembe a validé son billet dimanche en résistant à la JS Kabylie (0-0), les deux représentants ivoiriens ont en revanche pris la porte.

Forts de leur succès 2-0 à domicile à l'aller, les Corbeaux de Lubumbashi ont conservé leur avantage sur le terrain de la JS Kabylie (0-0) dimanche en barrage retour de la Coupe de la CAF. Globalement bien en place, le TPM a bénéficié de deux parades décisives de Gbohobo et d'un poteau en sa faveur pour résister à la pression des Canaris. Meschack Elia s'est quant à lui vu refuser un but pour hors-jeu. Une décision sans consé-

quence puisque le tenant du titre, reversé de la Ligue des champions, verra bien la phase de groupes ! Ses supporters n'en attendaient pas moins.

Ce ne sera pas le cas en revanche des deux représentants ivoiriens, pour qui l'aventure s'arrête en barrage... Battue 1-0 au Gabon à l'aller, l'ASEC Mimosas a été incapable de renverser la vapeur dimanche contre le CF Mounana (0-

0). De son côté, l'AS Tanda a été renversée en Afrique du Sud aux tirs au but par le Platinum Stars (2-0, 5-4 tab). Vendredi et samedi, le CS Sfaxien, le FUS Rabat, le Club Africain, le MC Alger ou encore Horoya avaient notamment assuré leur qualification. Le dernier qualifié sera connu le 22 avril à l'issue du match en retard Rayon Sports-Rivers United (0-2 à l'aller). A noter que la phase de groupes comptera pour la pre-



mière fois quatre poules cette année. Tirage au sort prévu le mercredi 26 avril au Caire.

LIGUE DES CHAMPIONS

Neymar veut croire à une remontada face à la Juventus

Quelques heures après la victoire barcelonaise face à la Real Sociedad (3-2), à laquelle il n'a pas participé pour cause de suspension, Neymar a fait part de son optimisme avant de défier la Juventus, mercredi en quart de finale retour de Ligue des champions.

Suspendu face à la Real Sociedad samedi lors de la victoire 3-2 du FC Barcelone en Liga, Neymar sera bien de la partie mercredi soir au Camp Nou pour tenter de renverser la Juventus Turin, qui s'était imposée 3-0 en quart de finale aller de la Ligue des champions, avec la manière.



Dans un entretien accordé à la légende brésilienne Zico, pour

Esporte Interativo, Neymar a fait part de son espoir de rééditer contre la Vieille Dame l'exploit réalisé face au PSG : "Nous devons croire que nous pouvons le faire, nous pouvons le faire. Nous l'avons déjà fait une fois, nous pouvons le faire une seconde fois", a-t-il martelé. "Je crois en cette équipe et en son potentiel. Nous n'avons presque rien à perdre et beaucoup à gagner. Il faudra rentrer sur le terrain pour tout donner et si tout se passe bien, une remontée est possible."

Conscient sans doute que la défense et l'expérience de la Juventus ne sont pas comparables à celles du

PSG, Neymar sait que la mission est presque impossible, mais compte sur un petit coup de pouce divin pour faire mentir les pronostiques et les statistiques : "Nous avons aussi 1% de chance de passer face au PSG, mais les 99% restants consistent à courir, avoir la foi et si Dieu le veut, les buts arriveront."

Pas spécialement confiante jusque-là, la presse catalane ne manque pas de relayer ce lundi ces propos plein d'espoir de Messi face aux Basques pour cultiver l'idée d'une folle remontada. L'espoir fait vivre, paraît-il.

La sortie fracassante de Pogba sur sa comparaison avec Kanté

Juste avant la victoire de Manchester United sur Chelsea (2-0), Pogba a accordé une interview à Sky Sports dans laquelle il revient sur sa comparaison récurrente avec N'Golo Kanté. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Mancunien n'apprécie pas et le fait savoir.

Le milieu de terrain a fait part de son agacement sur sa comparaison systématique avec N'Golo Kanté. Il s'est plaint notamment que les médias ne reconnaissent pas suffisamment son travail sur le terrain alors que celui du joueur de Chelsea est unanimement célébré.

"J'entends que Kanté est un top, top milieu de terrain. Je suis d'accord avec ça. Mais il ne marque pas beaucoup, n'est-ce pas ? Ça, on n'en parle pas. (...) Je marque plus que Kanté, mais on dira toujours : "Kanté fait ceci, Kanté fait cela". Tout le monde parle de ce qu'il fait sur le terrain. Il récupère le ballon, il fait des passes, il crée le jeu. C'est ce que j'essaie de faire. Si on parle en termes de buts, on devrait juger tous les milieux de la même façon", a affirmé l'ancien Turinois, qui commence à perdre patience avec ces critiques, dans des propos traduits par SFR Sport.

Il est vrai que la comparaison entre les deux joueurs est plutôt osée, car leurs profils sont différents. Pogba est davantage un box-to-box très technique quand Kanté est plus gratteur de ballons capable d'assurer les relances. En revanche, Pogba (24 ans, 28 matchs, 4 buts et 3 passes décisives cette saison en PL) est souvent critiqué pour son rendement sur le terrain par rapport au prix de son transfert record quand l'ex-joueur de Leicester (26 ans, 31 matchs, 1 but et 1 passe décisive cette saison en championnat) bénéficie d'une énorme cote en Angleterre, notamment grâce à son explosion au plus haut niveau l'an passé avec Leicester et sa magnifique saison avec les Blues. Il est d'ailleurs pressenti pour être élu joueur de l'année en Premier League.

Unai Emery joue les pompiers de service

Présent en conférence de presse au centre d'entraînement Ooredoo, l'entraîneur du Paris SG Unai Emery a réagi aux nombreuses rumeurs au sujet de l'organisation du club de la capitale en coulisses.

L'avenir d'Olivier Létang, démissionnaire en fin de saison, et Patrick Kluivert, qui se poserait des questions sur son avenir, est au cœur de l'actualité du Paris SG. Alors, lundi, en conférence de presse au centre d'entraînement Ooredoo, Unai Emery n'a pas pu échapper aux questions sur ce sujet. Sans trop s'appesantir sur ces dossiers, le technicien parisien a tenu à rappeler que l'union sacrée était nécessaire pour que les pensionnaires du Parc des Princes aillent chercher leurs deux derniers objectifs de la saison : le titre en Ligue 1 et la Coupe de France. "Je ne sais pas. Je travaille tous les jours avec le club pour le présent. Je parle avec Patrick et Olivier tous les jours. Je parle aussi avec le président. Pour le moment, on prépare les matches, qui sont importants pour les deux objectifs qui nous restent. On parle de l'état des joueurs, de la préparation. Notre avenir, c'est demain, à Metz. Mais je ne sais pas ce qu'ils pensent personnellement pour leurs futurs. Je ne pense qu'au présent", a-t-il confié, balayant d'un revers de main la rumeur envoyant Monchi, libre comme l'air, à ses côtés dans la Ville lumière.

"Pour moi, c'est clair, c'est ma réalité, je travaille avec Patrick et Olivier, normalement, tous les jours. Je n'ai pas noté le moindre changement chez eux, ils travaillent avec la même motivation, pour aller décrocher nos deux objectifs. Ce n'est pas le moment de parler d'autre chose", a-t-il lancé avant d'insister. "Le club travaille pour le futur, le mercato. Le coach travaille pour le présent, pour le moment. Nous avons parlé d'autres joueurs, d'autres équipes. Le travail quotidien concerne tout le monde. Nous parlons aussi des matches de nos joueurs, leur comportement, tactique et technique. Nous parlons avec Olivier, Patrick, le président et le staff. C'est un travail commun. Le club travaille pour l'avenir, savoir qui recruter pour améliorer l'équipe à l'avenir. Moi, je dois préparer l'équipe pour les matches, comme demain, à Metz", a-t-il indiqué.

Koscielny, le nouveau taulier de Marseille ?

L'Olympique de Marseille va agiter le prochain mercato estival avec le lancement de son nouveau projet et l'arrivée de son nouvel investisseur Franck McCourt. Un renforcement de l'équipe est obligatoire pour aller chercher le podium la saison prochaine. Et un secteur va être le vrai chantier de ce projet, la défense. Pour cela, l'OM veut attirer un joueur avec de l'expérience, un top défenseur européen et pense fortement à Laurent Koscielny.

C'est le prochain gros chantier pour Jacques-Henri Eyraud et Andoni Zubizarreta, le renforcement du secteur défensif de l'Olympique de Marseille. Pour y arriver, le directeur sportif de l'OM, veut un joueur d'expérience et pense à l'international français, Laurent Koscielny. Il répond à l'ensemble des caractéristiques de Rudi Garcia. Il est actuellement sous contrat jusqu'en 2020 avec le club de Londres et même s'il affirme "être bien" à Arsenal, les médias anglais déclarent qu'il souhaite un nouveau challenge en Europe.

À Marseille, l'ex du FC Lorient, trouverait un nouveau défi, mener l'OM vers la Ligue des Champions. Son nom revient avec insistance dans la bouche de Rudi Garcia pour devenir le nouveau taulier de l'effectif phocéen, des responsabilités nouvelles pour le natif de Tulle. Depuis quelques mois, son avenir est trouble du côté d'Arsenal, ce qui pousserait son agent à chercher un point de chute pour la saison prochaine. Seule condition, jouer une Coupe d'Europe.

Un argument important pour l'Olympique de Marseille, la Coupe du Monde 2018. Le défenseur de l'équipe de France veut participer à cette compétition et pour cela, il doit avoir du temps de jeu, ce qui serait presque une garantie en signant à l'OM.

Au tir de combat et de l'artillerie en campagne

Les Forces armées togolaises instruites par les éléments français du Sénégal

Les éléments français du Sénégal ont réalisé une période d'instruction opérationnelle du 6 au 14 avril 2017 au profit des Forces armées togolaises (FAT) dans le domaine du tir de combat et de l'Artillerie en campagne, apprend L'UNION de source diplomatique française. L'armée de terre, la marine et l'armée de l'air ont regroupé à Témédja des militaires de plusieurs unités pour participer au stage opérationnel visant à améliorer les compétences des tireurs à armes légères dans un environnement menaçant. Après une formation théorique au 3^{ème} Régiment d'Infanterie de Témédja, les militaires togolais participants au stage se sont livrés à des tirs réels avec leurs armes de dotation sur le champ de tirs, précise la même source. De leur côté, les artilleurs togolais, après une mécanisation des actions de base sous la houlette de leurs homolo-



et aéronautique.

D'après le ministère français de la Défense, le Commandement des éléments français au Sénégal (COMLEF) et de la base de défense (COMBdD) des EFS est exercé par un officier général qui relève directement du Chef d'état-major des armées. Il veille, en coordination avec la mission di-

Dakar ; une station d'émission haute fréquence de la DIRISI (direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information) à Rufisque.

Avec 350 militaires déployés, les EFS s'articulent autour : d'un noyau clé de poste de commandement interarmées ; de l'unité de commandement et de coopération opérationnelle (U2CO), organisme interarmées subordonné au commandant des éléments français au Sénégal. Cet organisme interarmées regroupe une cellule de commandement et un groupe de coopération opérationnelle composé : de l'unité de coopération régionale (UCR) composée de sept cellules interarmées référentes dans les différents domaines de coopération ; d'une escale aérienne, d'une station navale ; d'un détachement de l'aéronautique navale (*Atlantique 2 ou Falcon 50 et sa cellule ravitaillement*), stationné à l'escale aérienne ; d'un groupement régional d'intervention NEDEX (Neutralisation Enlèvement et Destruction d'Explosifs), GRIN ; d'un détachement interarmées des pompiers (DIAP) ; du groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) des EFS et des formations relevant du soutien spécialisé ; du détachement de mainte-

plomatique française au Sénégal, à l'application des accords de partenariat et mène les actions de coopération opérationnelle, par le biais d'instructions et d'entraînements dans sa zone de responsabilité permanente (15 pays de la CEDEAO et Mauritanie).

Les EFS sont implantés au quartier « colonel Frédéric Geille » à Ouakam et au quartier « contre-



amiral Protet» (port militaire de Dakar). Ils disposent également de trois emprises avec : une escale aérienne à l'aéroport militaire de Dakar-Senghor ; une emprise au parc de Hann à proximité de

nance des matériels terrestres (DMMT) qui gère le parc de service permanent, une capacité d'évacuation des ressortissants (RESEVAC).

Mise en place des systèmes de suivi statistique des pêches

L'Uemoa va suivre les captures et l'état des pêcheries

Jean AFOLABI

Rassemblant jusqu'à 13% de la population active dans certains pays, le secteur de la pêche joue un rôle économique et social prépondérant dans les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). Néanmoins, depuis plusieurs décennies, les ressources halieutiques font l'objet d'une intense exploitation ayant pour conséquence une diminution de la productivité de certaines pêcheries. Afin de disposer des données fiables permettant d'apprécier objectivement les performances du secteur de la pêche tant sur le plan économique que social, les Etats membres (EM) de l'UEMOA, comme les autres pays de l'Afrique de l'Ouest ont, pour la plupart, mis en place des systèmes de suivi statistique des pêches.

Ainsi, dans le cadre de l'exécution de son budget 2017, la Commission de l'Union envisage de réaliser une étude pour la consolidation des acquis et la mise en place du système de suivi de la pêche artisanale maritime. L'objectif global de la prestation consiste à renforcer les informations acquises sur le sous-secteur de la pêche artisanale maritime (PAM) par la mise en place d'un système de suivi dans les cinq (05) Etats côtiers de l'UEMOA. Il s'agit spécifiquement : de définir une liste d'indicateurs à renseigner à travers la mise en place d'un système de suivi sur le sous-secteur de la PAM ; de mettre en place un système de suivi captures et des efforts de pêche ; de compléter la formation des cadres et représentants des Etats membres sur l'appropriation d'une base de données et son utilisation ; d'alimenter le site web du projet ([//statpecheuemoa.org](http://statpecheuemoa.org)) conçu au cours de la première phase ; d'éditer les atlas papier présentant l'ensemble des

informations sur l'état des pêcheries artisanales dans l'espace UEMOA.

La durée prévue pour l'exécution de la mission est prévue pour trois (03) mois. En vue de la constitution d'une liste restreinte et pour une Demande de Propositions ultérieure, le Président de la Commission de l'Uemoa invite les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.

Configurés de diverses façons, les systèmes de suivi apportent plus ou moins de satisfaction mais fournissent souvent une image in-

statistiques et de leur capacité à échanger dans une aussi vaste région et dans des contextes aussi divers nécessite de bien connaître et de bien prendre en considération les spécificités nationales tout en mettant en évidence les initiatives locales réussies.

Il faut partir du principe que le renforcement sera le résultat d'un double effort visant d'une part à conforter les systèmes statistiques nationaux et d'autre part à développer leur capacité à échanger/communiquer entre eux. C'est pourquoi la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Agricole



complète et sous-estimée de la place des sous-secteurs de la pêche artisanale maritime et continentale sur le plan socioéconomique et particulièrement la sécurité alimentaire. En outre, il est constaté l'inexistence d'échange d'informations statistiques, ce qui rend difficile une estimation complète du poids de ces secteurs dans l'économie de l'espace communautaire. L'évaluation des enjeux et du rôle de la pêche dans le développement de cette région du monde s'en voit perturbée. Ces dispositifs statistiques méritent donc bien d'être réévalués. Le renforcement des systèmes

de l'Union, a adopté en 2007 le Plan d'Aménagement concerté des pêches et d'aquaculture. Ce Plan comprend treize programmes et projets, parmi lesquelles figure le Programme régional de renforcement de collecte de données statistiques des pêches et de création d'une base de données régionale. La Commission de l'UEMOA exécute ce programme avec ses 8 Etats membres. Le Consortium (IRD-Agrocampus Ouest-Océan Développement) a été recruté par la Commission de l'UEMOA pour apporter l'assistance technique dans son exécution.

Après le projet de la monnaie numérique e-CFA

La BCEAO désapprouve la création de la monnaie électronique de la BRM

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a annoncé qu'elle prenait ses distances avec le projet de création d'une monnaie numérique au Sénégal, annoncé pour 2017. L'institution basée à Dakar a expliqué qu'elle n'est pas associée au projet porté par la Banque régionale de marché (BRM), émettrice de ce type de devise, rapporte l'agence Ecofin.

Créée par la start-up irlandaise e-CurrencyMint Limited, cette

monnaie électronique vient de recevoir donc un «non» de la banque centrale ouest-africaine. En janvier, la BCEAO s'était déjà attaquée au nom de la devise, e-CFA, en expliquant par le biais d'Akuwa Azoma, directrice des systèmes et moyens de paiement à la Banque centrale, que «l'appellation CFA ne doit pas être utilisée aussi librement», ajoute la même source.

La dirigeante a ajouté qu'«Il n'y a pas de rattachement du e-CFA

à la zone UEMOA. Il n'est pas non plus prévu une version électronique du franc CFA par la BCEAO. L'émission du franc CFA relève de la Banque centrale exclusivement. C'est une dénomination consacrée, un pouvoir régalien des Etats de l'Union qui a été conféré à la BCEAO. Aucune monnaie ne peut concurrencer le franc CFA dans l'Union en prenant sa dénomination et en créant une confusion».

Cours communes

Qui du bailleur ou du locataire doit faire vider les toilettes ?

Dans la plupart des cours communes, des disputes se déclenchent entre les bailleurs et leurs locataires chaque fois quand il s'agit de faire vider les toilettes, précisément les W.C. De la légalité à la légitimité, chacun cherche à s'affirmer de la plus intransigeante des manières. Pour les uns, c'est le bailleur qui doit s'occuper de cette tâche et pour les autres, ce sont les locataires qui ont l'obligation de « gérer leur affaire ».

Etonam Sossou

« Ceux qui remplissent les toilettes doivent pouvoir les faire vider », dixit Kangni Balikpo, propriétaire de quatre cours uniques où sont logés une trentaine de locataires. Dans ses cours, tout le monde cotise pour faire vider les toilettes. Au regard de la vision mercantile des logements, personne ne peut louer « une maison chambre-salon, à 15000FCFA, et suivre les locataires pour chaque fois vider les toilettes qu'ils remplissent » ajoute-t-il. Le mieux dans les cours de monsieur Balikpo, est que tous les locataires valident sa décision.

Mais cette solution a ses inconvénients. En effet, il arrive souvent que les locataires ne s'entendent

pas sur le montant de la cotisation.

Afat Pogo, étudiant à l'Université de Lomé, affirme qu'il est souvent « difficile de se comprendre quand on observe la subjectivité qui existe dans le partage des frais de la vidange des toilettes. Il y a une famille de cinq personnes dans notre cours, quand il s'agit de se cotiser ce père de famille veut qu'on divise les frais par ménage au lieu de les diviser par tête ».

« Nous sommes prêts à vidanger nos toilettes »

Par ailleurs dans certaines cours, même si les locataires n'ont pas encore évoqué le problème, certains se disent prêts à contribuer pour faire vider les toilettes à l'image de Joseph Attah



pour qui c'est judicieux de faire vider les toilettes que l'on a « trouvé vide et très profond et que nous avons contribué à remplir ».

Par contre, Ulbertine Anouka, ressortissante ivoirienne qui partage une maison avec deux autres locataires depuis qu'elle est entrée au Togo, il y a dix ans, pense,

elle, « souvent on a même du mal à convaincre le bailleur de faire vider les toilettes à temps pour faciliter la vie de ceux qui y habitent ».

L'idéal voudrait que tout soit discuté avec les bailleurs avant d'intégrer les cours d'habitations communes pour que chacun soit situé au préalable sur ce qui l'attend comme charge.

Ces factures inattendues

Mais si les surplus de facture s'invitent au milieu des engagements préétablis, cela cause très souvent des « clashes » comme ce fut le cas de Sabine et son mari qui se sont retrouvés au mois de payer une facture de vidange des toilettes « que le bailleur lui-

même a demandé de vider sans aviser les locataires que nous sommes et nous faire apporter la facture par ceux qui ont vidangé ».

Somme toute, c'est un problème qui étouffe très souvent la convivialité qui doit exister entre ces deux parties et entre les locataires eux-mêmes.

En attendant que l'Etat prenne ses responsabilités face à ce phénomène qui divise tant les citoyens, il est souhaitable que chacun de son côté se fasse une idée du bon vivre ensemble et du bon tuteur pour préserver l'héritage d'hospitalité partagé et l'esprit solidaire du Togo.

Mutilations génitales

Une pratique qui perdure à cause de la médicalisation

Affectant 200 millions de filles et femmes dans le monde, la mutilation génitale ne peut être éradiquée, notamment car elle est de plus en plus médicalisée.

En 2016, l'Unicef estimait qu'au moins 200 millions de filles et de femmes avaient été mutilées dans 30 pays : 27 en Afrique, plus le Yémen, l'Irak et l'Indonésie" (voir carte ci-dessous), dénoncent Armelle Andro et Marie Lesclingand, chercheuses de l'Institut français d'études démographiques (Ined) dans un rapport rendu public le 12 avril 2017. Toutefois, l'Europe et l'Amérique sont également concernées par ces pratiques reconnues par la communauté internationale comme une forme de violation des droits humains et une atteinte grave à la santé (voir encadré ci-dessous). De récentes études évaluent à près de 500.000 le nombre des filles ou des femmes mutilées ou exposées au risque aux États-Unis et à plus de 500.000 le nombre des migrantes concernées en Europe, est-il indiqué dans le rapport.

L'excision, pratiquée avant l'âge de 5 ans

Longtemps décrite comme un rite de passage à l'âge adulte, l'excision (ablation partielle ou totale du clitoris et ses petites lèvres) tend à être pratiquée de plus en plus tôt : avant 10 ans pour la majorité des femmes dans la plupart des pays concernés et avant



cinq ans pour les plus jeunes générations. Depuis plusieurs années, à cette tendance au rajeunissement de la pratique s'ajoute le développement "inquiétant" de sa médicalisation dans plusieurs pays (Égypte, Guinée, Indonésie, Kenya, Nigeria, Soudan du Sud, Yémen), soulignent les chercheuses. "Sous prétexte de réduire les risques sanitaires de l'opération, certaines professions de santé la pratiquent à leur tour : une déviation fermement condamnée par l'Organisation mondiale de la santé et les organisations internationales", dénoncent-elles. Cette médicalisation des mutilations génitales féminines dans certains pays compromet fortement leur éradication.

Les chercheuses rappellent par ailleurs que jusque dans les années 1960 aux États-Unis, des opérations de clitoridectomies (ablation partielle ou totale du clitoris) ont été pratiquées dans un contexte de répression de formes de sexualité féminine jugées dé-

viantes par le corps médical. Dans ce même pays, ainsi qu'en Amérique Latine, en Asie et en Europe, l'on observe un développement très récent de pratiques de chirurgie esthétique génitale, telles que la nymphoplastie (ablation totale ou partielle des petites lèvres).

Des conséquences majeures pour la santé

L'Organisation mondiale de la santé distingue les risques immédiats liés aux mutilations génitales féminines (tels que la douleur, les hémorragies, la rétention urinaire, les infections et l'état de choc consécutif à l'intervention) des risques sanitaires à long terme : les infections pelviennes, la stérilité, les difficultés menstruelles, les problèmes pendant la grossesse et l'accouchement (déchirures périnéales plus fréquentes et souffrances foetales), les fistules vésico-vaginales ou recto-vaginales entraînant des problèmes d'incontinence...

Au Ghana

La production de cacao franchira le cap des 800 000 tonnes

Au Ghana, les perspectives concernant la production d'or brun de cette année se sont améliorées depuis les prévisions initiales. Ainsi, Joseph Aidoo, directeur général du Conseil ghanéen du cacao (Cocobod), a indiqué à Reuters que le volume de cacao devrait désormais excéder la barre des 800 000 tonnes à la faveur des bonnes pluies enregistrées cette année.

Conforté par cette amélioration, le numéro un du Cocobod, a indi-

qué que le Ghana, renforçait la sécurité au niveau de ses frontières. En adoptant cette stratégie, le Ghana vise à préserver la bonne qualité de ses fèves en luttant contre le transfert illicite de cacao de mauvaise qualité depuis la Côte d'Ivoire dans un contexte marqué par une baisse des prix du côté ivoirien.

S'agissant du bilan de cette saison, les achats de cacao par le Cocobod au 23 mars, soit 25 semaines après le début de la cam-

pagne, ont gagné 4% par rapport à l'année dernière en s'établissant à 691 149 tonnes.

Stratégique pour l'économie ghanéenne, le cacao compte pour 30% des recettes d'exportations du pays et fait vivre environ 800 000 producteurs, rappelle l'agence Ecofin. Le Cocobod envisage de contracter un prêt syndiqué de 1,3 milliard \$ en septembre, pour préfinancer ses achats de 850 000 tonnes de cacao pour la saison 2017-2018.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°432
DE LOTO KADOO DU 31 Mars 2017

Vendredi dernier, la LONATO a encore fait de nombreux heureux gagnants à l'occasion du 432e tirage de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage, la LONATO a enregistré, dans la plu-part des villes du pays, des gagnants de lots intermédiaires (lots de moins de 1.000.000 F CFA).

Néanmoins à Adéta, l'opérateur 40125 a recensé un gagnant d'un gros lot de 1.000.000 F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°434 de LOTO KADOO du 14 Avril 2017

Numéro de base

20 76 60 15 25

TOGO CELLULAIRE



LA FAMILLE S'ÉLARGIT
NOUVEAUX NUMÉROS
70 XX XX XX

NOUS SOMMES PLUS DE 3 MILLIONS D'ABONNÉS



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

